

GEOC

turdidés corses

Avis basé sur la réunion téléphonique du 21 décembre 2010

Rappel de la demande (lettre de commande 2010 du Ministère) :

Les documents produits par l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage tendent à accréditer le fait que le merle noir niche en Corse dans la deuxième semaine de mars. Ce constat plaiderait en faveur d'une prolongation de la chasse des turdidés jusqu'au 28 février.

Je souhaiterais que le GEOC émette un avis sur la **méthodologie utilisée** et la **pertinence des données recueillies**.

Avis

Il a été noté que l'ensemble des documents nécessaires n'étaient pas disponibles.

Premier point : le merle noir niche en Corse à partir de la deuxième semaine de mars ?

Le GEOC indique qu'à sa connaissance, il n'existe pas de données nouvelles sur la nidification du merle noir depuis la publication de Piacentini & Thibault (1991) relative à la reproduction de quatre espèces de passereaux forestiers en Corse. Cette publication, sur la base de 36 pontes suivies, indique une période de nidification s'échelonnant de la **deuxième semaine de mars** à la troisième semaine de juillet. Cette date fait donc référence pour la Corse.

Le GEOC souhaite cependant ajouter que la migration est un phénomène à considérer conjointement avec la nidification pour déterminer la période de chasse (pas de chasse pendant la période de nidification, ni pendant la période de migration prénuptiale).

Pour le merle noir, le GEOC ne dispose pas de données plus récentes que celles des rapports IMPCF (2001 et 2004). La lecture des graphiques pour la Corse (rapport 2004) montre que le nombre de contacts est faible (graphique page 5), ce qu'admet d'ailleurs le commentaire, et que la durée de suivi se limite à une seule saison (cf. octobre 2003-Avril 2004, page 6). Quoiqu'il en soit, ces éléments qui n'apportent rien de nouveau, tant sur le plan qualitatif que quantitatif par rapport à l'avis émis par l'Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats, ne permettent pas de conclusion significative. Le GEOC regrette l'absence d'analyse (au sens statistique) notamment la recherche de corrélations entre les données inter-annuelles obtenues sur un même site ou sur plusieurs sites et l'absence de présentation de longues séries chronologiques, le rapport se contentant de commenter des courbes.

La fiche technique sur le merle noir (site web de l'IMPCF) mentionne un début de migration prénuptiale du merle noir dans le Sud, le Sud-Est de la France, l'Espagne et l'Italie pendant la **dernière décade de février**, ce qui est concordant avec le rapport n°2 de l'Observatoire. Cependant, ce document ne peut par lui-même servir d'argument scientifique. En l'absence d'autres éléments, ce sont les conclusions de l'Observatoire qui constituent la référence.

Deuxième point : Ce constat plaiderait en faveur d'une prolongation de la chasse des turdidés jusqu'au 28 février ?

Ce point nécessite de considérer le cas de l'ensemble des espèces de turdidés chassables, et non pas seulement sur la base de données portant uniquement sur le merle, et de démontrer le point suivant : aucune des espèces turdidés ne débute sa migration pré-nuptiale avant la dernière décade de février (s'agissant d'espèces en état de conservation jugé favorable, un chevauchement d'une décade est possible, selon le Guide interprétatif de la directive "oiseaux" pour une chasse durable).

L'examen des quelques figures présentes dans le rapport IMPCF 2004 suggère que pour l'essentiel, les grives ont quitté la Corse fin février. En l'absence d'analyse statistique, l'étude des divers graphiques illustrant les rapports IMPCF donne l'impression que les grives terminent leur hivernage fin février, ce qui laisse supposer que leur migration pré-nuptiale débute ce même mois. Mais là encore, les données présentées (un seul site, une seule saison, un nombre de contacts faible pour seulement 3 des 5 espèces de turdidés ; pas de graphique de variation décadaire pour la grive musicienne qui est l'espèce la plus abondante en hivernage) sont trop fragmentaires pour apprécier les phénomènes et en tirer des informations solides pour conclure. Par ailleurs, aucune donnée portée à connaissance du GEOC ne permet de dire que la migration des turdidés en Corse s'effectuerait selon un schéma différent de celui des oiseaux passant en Provence. Ceci amène le GEOC à se poser la question de savoir si l'étude du comportement migratoire des turdidés doit considérer la Corse comme une entité à part entière ou comme une partie intégrante du Sud-Est de la France. Les pics d'oiseaux recensés presque synchrones entre la Corse et le continent suggèrent que ces pics correspondent bien au début de la migration pré-nuptiale dans l'arc méditerranéen.

En conclusion, sous réserve d'autres documents, ces données n'apportent pas d'élément nouveau ni concluant permettant une prolongation de la chasse des turdidés jusqu'au 28 février en Corse.

Troisième point : avis sur la méthodologie et la pertinence des données.

Les deux méthodes employées, IPIKA et stations bioacoustiques, sont des techniques éprouvées et parfaitement valides. Les données recueillies et présentées sont de qualité.

Cependant, le GEOC insiste sur la nécessité :

- d'une présentation sur de longues séries temporelles (par exemple 10 dernières années sur une station de suivi continu de 2000 à 2009) pour s'affranchir des fluctuations annuelles,
- de présenter sous toutes formes pertinentes (graphiques...) l'ensemble des données existantes, traitées selon les méthodes statistiques adéquates ;
- de quantifier les phénomènes en analysant leur fréquence et en testant leur caractère significatif et en recherchant des similitudes entre les différentes stations suivies dans l'arc méditerranéen français (entre différentes années de suivi et entre différents sites).